

Edito

Particule X

Tout a commencé en décembre 2015 lorsque des données intrigantes ont été enregistrées par les détecteurs du LHC (Large Hadron Collider), l'accélérateur de particules géant du CERN ayant déjà permis de détecter, en 2012, le boson de Higgs, l'une des clés de voûte du "modèle standard" de la physique des particules*.

Et là, fin 2015, un nouveau signal, une petite "bosse" bizarre ne correspondant à rien de connu semblait indiquer la détection d'une particule nouvelle, appelée provisoirement "la particule X", qu'aucune théorie actuelle ne permettait d'expliquer. A la communication prudente des "découvreurs" s'est rapidement substituée la désormais trop habituelle frénésie médiatique, suivie d'un emballement scientifique sans précédent. L'excitation s'est ainsi propagée chez les théoriciens qui, pendant que les expérimentateurs accumulaient les données, se sont empressés de publier de nombreuses hypothèses susceptibles d'expliquer l'existence de la particule X. Au final, en quelques mois, une avalanche de publications dans les revues scientifiques jusqu'à ce que, patatras, le 6 août 2016, à l'occasion de la 38ème conférence internationale pour la physique des hautes énergies, à Chicago, il soit annoncé que l'anomalie qui avait mis les chercheurs en émoi, n'était que le résultat de fluctuations statistiques ayant disparu lorsque les *détecteurs ont accumulé beaucoup plus de données*.

Malgré tout, le LHC continue de fonctionner et d'accumuler des données fondamentales pour mieux comprendre l'Univers et cela est sans doute la promesse de surprises à venir.

Que faut-il néanmoins déduire de tout ceci ? Que la science est affaire de rigueur et de doute. Qu'un résultat scientifique ne devrait pas être exploité médiatiquement tant qu'il n'a pas été validé par des

protocoles sérieux, répétés, par une analyse critique des résultats et l'avis des spécialistes du domaine concernés. Ne pas oublier non plus que la prudence mise en avant par les "inventeurs" eux-mêmes ne devrait pas disparaître des communiqués officiels. Mais face aux difficultés à obtenir des financements, sous la pression du "*publish or perish*" et la culture du chiffre (facteur d'impact, facteur H et autres indicateurs), il est souvent tentant de faire du "sensationnel". Il est donc indispensable de rappeler que s'écarter des principes de base de l'éthique scientifique est préjudiciable à toute la communauté scientifique et, accessoirement, condamnable. Il faut se féliciter que le CNRS, comme d'autres organismes, accorde de plus en plus d'importance à la sensibilisation de ses personnels sur ces questions-là.

Un autre point à souligner est qu'il est au final rassurant de voir que nos sociétés sont encore capables de dépenser des milliards d'euros pour satisfaire la simple curiosité humaine. Que nous apportera en effet la confirmation ou non du "modèle standard" si ce n'est une immense satisfaction intellectuelle ?

Ceci étant, entendre que la France n'aurait plus les moyens de faire fonctionner le réacteur Orphée à Saclay pose de vraies questions. Se battre pour que la recherche fondamentale continue à être financée restera donc toujours d'actualité pour le SNIRS.

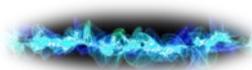
Enfin, parce qu'il ne saurait y avoir de science sans les hommes et les femmes qui la font, réjouissons-nous des engagements du ministère à ouvrir (enfin) le chantier de la revalorisation des carrières des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ... tout en espérant que cette annonce ne finisse pas comme celle de la particule X !!!



*pour simplifier, il s'agit de la théorie actuelle qui permet d'expliquer **tous les phénomènes observables à l'échelle des particules**.

SOMMAIRE

Edito.....	p. 1
Sommaire - GIPA.....	p. 2
Politique sociale INSERM.....	p. 3
Agenda social – Nouvelles de l'ESR.....	p. 4
Budget ESR – CS INSERM.....	p. 5
Elections.....	p. 6
Témoignage	p. 7
Contacts	p. 8



GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) 2016,

le décret est paru !

Le 17 mars 2016, la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, annonçait la reconduction pour 2016 de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) instaurée en 2008. Le décret d'application (décret n°2016-845) est paru le 27 juin 2016.

Modalités :

La GIPA 2016 vous est due si votre salaire (TIB : Traitement Indiciaire Brut) entre le 31 décembre 2011 et 31 décembre 2015 a moins augmenté que l'inflation (3,08 %). Cette indemnité concerne les contractuels en CDD ou CDI comme les titulaires (traitement < à la hors échelle B), que vous soyez à temps partiel ou à temps complet.

Cette indemnité est soumise à cotisations, impôts et à la retraite additionnelle RAFP (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique). Elle concerne principalement, mais pas uniquement, les personnes n'ayant pas eu de promotion pendant ces 4 ans et particulièrement ceux qui stagnent en fin de grade en fin de carrière.

La parution tardive du décret fera que le versement de la GIPA 2016 sera retardé par rapport à 2015.

Rappel des textes :

Pour être éligibles à la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat :

- Les fonctionnaires, militaires, ou magistrats doivent avoir été rémunérés sur un emploi public pendant au moins trois ans sur la période de référence de quatre ans prise en considération.
- Les agents contractuels doivent avoir été employés de manière continue sur la période de référence de quatre ans prise en considération, par le même employeur public.
- Les fonctionnaires, les militaires, les magistrats et les agents contractuels doivent, à chaque borne de la période de quatre ans prise en considération, être restés respectivement, fonctionnaires, militaires, magistrats et agents contractuels.



POLITIQUE SOCIALE INSERM :

BILAN 2015 / PERSPECTIVES 2016

Le bilan de la politique sociale à l'Inserm nous a été présenté pour l'année 2015 avec un graphique d'évolution depuis 2010 à nos jours. Le pic se situe l'année 2013 avec baisse en 2014 et deux augmentations les deux années suivantes. A l'heure actuelle le budget social de 2016 est de 5.140.000 euros contre 5.054.000 euros en 2015 (pour un budget primitif global en 2016 de 904.760.000 euros).

Les principales réévaluations du budget 2015 ont bénéficié au CAES (1.62 %) ainsi qu'à l'emploi des personnels en situation de handicap (14,29 % en ressources propres).

Les dépenses se sont réparties pour la part la plus forte dans la restauration (2.140.846 euros), le CAES (2.002.610 euros), la médecine de prévention (386.506 euros), autres : participation syndicale 1 %, CESU, chèques vacances, actions handicap, allocations enfants/adultes handicapés, service social (582.230 euros).

La direction de l'INSERM comme le SNIRS sont très attachés au développement d'un dialogue social constructif.

Le SNIRS pour sa part ne pratique jamais la politique de la chaise vide et répond toujours présent avec le sérieux de ses représentants dans les instances de l'INSERM.

Le SNIRS est très attentif car les enjeux sociaux sont trop importants actuellement pour ne pas y participer, il en est de même concernant l'exercice du droit syndical à l'Inserm avec les nouvelles conditions de ce droit. La défense du droit syndical a été soulignée et renforcée par l'administration et en cela le SNIRS salue les actions mises en œuvre.

Il est très important que le dialogue social puisse se faire dans une paix, non les uns contre les autres.

Nous avons vu que les blocages engendraient des difficultés au niveau national, pour des revendications certes très justifiées, mais n'y a-t-il pas cet outil si formidable qu'est le dialogue social dans toute sa sérénité, son échange d'idées et sa force de moyens ?

Le SNIRS sera toujours acteur d'un partenariat de dialogue, d'échanges et de négociations, il n'est nul besoin d'être absent à la table des négociations pour tenter d'obtenir des choses que l'on saurait perdues à l'avance.

C'est pour cela que nous prôtons toujours le dialogue avant une action vaine.

Vos élus au CAES INSERM : Catherine Ratel-Masson, Bruno Phelut



NOUVELLES de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche)

Agenda social

Le SNIRS a été la première organisation syndicale à penser que le RIFSEEP (nouveau système indemnitaire) pouvait être, sous certaines conditions, une opportunité pour les personnels des EPST.

Suite à notre rendez-vous au ministère,

nos demandes ont été entendues !

Le ministère a annoncé lors de la réunion conclusive de l'agenda social, qui s'est tenue mercredi 6 juillet 2016, des avancées qui vont dans le sens de ce que nous, le SNIRS, avons négocié et argumenté pour les personnels :

La grille des agrégés sera un point de référence pour le travail sur la grille des chargés de recherche et des maîtres de conférences.

Les ITA et les ITRF ne seront pas exemptés du RIFSEEP. L'État accompagnera sur le plan budgétaire les organismes, afin de permettre en priorité la revalorisation de l'indemnitaire des ITA des organismes (lesquels touchent à ce jour des primes plus basses que ceux travaillant dans les universités).

Pour satisfaire ces demandes, la mise en place a été reportée au 1er septembre 2017.

D'ici là, nous resterons vigilants sur les propositions faites par le ministère et au niveau du CNRS afin que chacun puisse bénéficier de ces avancées.

* * *

Vous souhaitez en parler avec nous ? Partager votre avis ?

snirs-cfecgc@syndicats.cnrs.fr



Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg, a été nommé ce mercredi, comme attendu, "Directeur général de la recherche et de l'innovation au secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche", en conseil des ministres.

Il démissionnera de la présidence de l'Université dès que cette nomination paraîtra au Journal officiel

Annnonce du ministère: le budget de l'Enseignement supérieur et la Recherche augmentera de 850 millions d'euros en 2017

« Ce budget permettra entre autres de « soutenir fortement la Recherche ». L'ANR verra conformément aux annonces du président de la République son budget s'accroître, la recherche spatiale, les organismes de recherche bénéficieront eux aussi d'un effort substantiel. », d'après le ministère.

Bien sûr, nous ne pouvons nous réjouir totalement de cette nouvelle en connaissant la politique d'annonces pratiquée par le gouvernement ces dernières années parfois en totale déconnexion avec la réalité du terrain. Mais on peut espérer, une fois de plus, en étant optimiste, une réelle volonté de prendre en compte les besoins de la recherche scientifique et du supérieur.



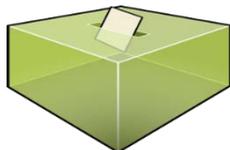
Inserm : les organisations syndicales dénoncent le risque de "mort programmée du conseil scientifique"

Déclaration des organisations syndicales

"Le conseil scientifique dans sa forme actuelle de conseil indépendant, représentatif de notre pluridisciplinarité et représentant de toute la communauté Inserm auprès du PDG, risque de disparaître, malgré l'opposition unanime des organisations représentatives du personnel présentes au CTEP du 1er juillet 2016", dénoncent le SNCS-FSU, le SGEN-CFDT, le SNTRS-CGT et le SNIRS-CGC, dans une lettre syndicale intitulée "mort programmée du conseil scientifique de l'Inserm ?", publiée mardi 5 juillet 2016. Les organisations syndicales "expriment leur opposition aux modifications introduites par le PDG de l'Inserm dans le fonctionnement du CS" et "prennent acte du refus de prise en considération de leurs propositions quant aux moyens de préserver la capacité d'un conseil indépendant représentatif des intérêts de l'ensemble de la communauté Inserm".

Détails sur notre blog : <http://snirs-cgc.blogspot.fr/>

ELECTIONS



Le **SNIRS CFE-CGC** tient à remercier les collègues qui ont voté pour les candidats qu'il présentait dans le cadre des commissions spécialisées scientifiques de l'INSERM et du comité national de la recherche scientifique du CNRS. La confiance que vous avez mis en nous est une récompense.

Malgré le faible pourcentage de participation à ces élections (de 29 à 31 %), nous continuons à œuvrer pour le collectif car notre combat c'est l'amélioration de la vie des agents dans les laboratoires et les services de l'INSERM.

Nous voulons nous adresser aux 70,05 % qui ne sont pas allés voter, nous voulons dire à ces collègues qu'il faut faire confiance aux instances syndicales et que notre syndicat le SNIRS est prêt à vous prouver l'utilité de ses combats.

Nous invitons tous les abstentionnistes à nous faire confiance et à voter pour nous aux prochaines élections qui auront lieu dans le cadre du conseil scientifique à l'Inserm, car comment vous prouver que nous pouvons faire pour vous si vous ne nous donnez pas la chance de vous le démontrer ?

Il n'y a pas de fatalité, il n'y a que des bonnes volontés, le **SNIRS CFE-CGC** est un syndicat constructif, qui ne bloque pas, qui avance vers l'avenir en entraînant ceux qui sont prêts à tenter l'aventure, unis et positifs. C'est ainsi que nous pourrons construire, nous invitons à nous faire confiance, nous vous invitons à nous donner cette possibilité de vous représenter.

Le **SNIRS CFE-CGC** remercie de nouveau ses électeurs, sympathisants, adhérents et militants et espère convaincre dans l'avenir celles et ceux qui seraient encore dans le doute.

Félicitations aux élus !

Témoignage : le SNIRS vu de l'intérieur par une militante : 1987 à ce jour

1987, année où tout a débuté, où j'ai découvert ma fibre militante ; problèmes pour moi, horizon sombre, je frappe à toutes les grandes portes syndicales ayant pignon sur rue : pas de réponse.

Une amie du labo m'appelle, il y a une personne au bout du fil, elle me tend son téléphone, un militant SNIRS de Bordeaux a eu vent de mes problèmes, il me propose de l'aide sans contrepartie, je me demande mais quel est ce syndicat ? A part ceux dont on parle sans cesse, je ne connais pas celui-ci.

J'écoute ce qu'il a à me dire, il m'explique tellement de choses, il dénoue tellement la situation que j'en viens à me dire, mais j'aurais pu résoudre mes problèmes toute seule ! Oui mais, chacun réfléchira sur le fait qu'on arrive souvent à aider plus facilement les autres plus que soi-même ; ce qu'il me manque c'est de la confiance en moi, c'est de comprendre que les devoirs du fonctionnaire n'enlèvent pas les droits qu'il a.

Je viens de comprendre la philosophie de ce syndicat qui lui est particulière, le militant vous fait prendre conscience qu'il y a toujours des solutions, que celles-ci vous aident à avancer non en personne vulnérable et « assistée », mais en personne responsable et accompagnée, ce qui est d'une différence essentielle.

Le simple fait d'être accompagné nous permet d'avancer avec dignité, la vulnérabilité n'est plus de mise, on découvre que personne ne fera les choses à notre place, mais qu'on nous accompagnera pour les faire et les faire bien.

Je découvre lors d'une invitation à un bureau national les personnes qui composent ce syndicat : elles viennent de tous horizons, les grades et corps n'existent plus, il n'y a que des militants. Tout le monde se tutoie et échange en bonne intelligence, je remarque que les décisions sont prises à la majorité, que parfois de longues discussions sont nécessaires pour se convaincre les uns les autres du bien-fondé des arguments, mais qu'au final il y a toujours un consensus.

Pas un syndicat de moutons de panurge.....

Pas de son « voix de son maître »...

Pas de parole unique, mais des paroles et une seule voix au final.

Je découvre la liberté de pensée, celle des opinions, celle de la réflexion, celle de la raison.

Je découvre de « vieux militants » à qui on ne la fait pas, cela m'amène un sourire, mais 30 ans après, qu'est qu'ils avaient raison !

Je découvre une solidarité essentielle, et après tant d'années, elle est toujours là, si certaines valeurs changent, celle-ci est la base de notre communauté de militants, elle nous fait avancer sans jamais nous égarer, elle nous permet de nous surpasser quand les temps sont plus durs.

Au bout de 30 ans ou presque, je me dis que j'ai fait le bon choix en venant dans ce syndicat qu'est le SNIRS, il a su évoluer au cours des années pour le grand profit des personnels qu'il défend et également des institutions dont nous sommes : CNRS, INSERM, EPST, supérieur, etc ; il n'est pas resté figé dans le temps ; il se sert des leçons du passé pour améliorer le présent et préparer l'avenir.

Le SNIRS est un syndicat d'avenir qui fait fi des difficultés, qui les dépasse et regarde par les yeux de ses militants vers un futur meilleur.

Voilà pourquoi je suis une militante du SNIRS CFE CGC.

Catherine Ratel-Masson, Secrétaire nationale, permanente INSERM



**Vous ne souhaitez plus recevoir la version papier
du périodique « les nouvelles brèves » ?**

**Merci de nous l'indiquer par tout moyen à votre convenance
(mail, tel, courrier postal)**

Et de nous indiquer une adresse mail valide pour l'envoi du pdf.

Vous avez changé d'affectation, de coordonnées personnelles ou professionnelles ?

Merci de nous le signaler pour que nous mettions nos bases à jour.



Vous voulez nous rendre visite ?

Permanences

CNRS – 3, rue Michel-Ange – 75016 PARIS – Tel : 01.44.96.44.13

INSERM – 7, rue Guy Mocquet – 94801 Villejuif cedex – Tel : 01.49.58.34.46



Ecrivez-nous en toute confidentialité : snirs-cfecgc@syndicats.cnrs.fr

Directeur de la publication Sylvain Picaud
SNIRS-CGC 3 rue Michel-Ange 75794 PARIS cedex 16
ISSN 0243-363X Bulletin trimestriel n° 157 3^{ème} trimestre 2016 Dépôt légal à la parution
Siège social 59 rue du Rocher 75008 PARIS Commission paritaire 0919S06982
Dupligrific 20 Avenue GRAHAM BELL 77600 BUSSY SAINT GEORGES
Abonnement annuel 14 euros (hors adhésion) Prix au n° 4 euros